

## **Action 10 : Installer des ombrières solaires photovoltaïques sur les parkings du Stade des Sablières et du Gymnase J. Moulin pour de l'autoconsommation**

### **Axe stratégique : Energies renouvelables**

#### **Contexte**

L'autoconsommation peut se définir comme le fait de consommer sa propre production d'électricité. Elle est associée à la notion d'autoproduction, qui est le fait de produire sa propre consommation. Avec la baisse des coûts de production des installations d'électricité à partir de sources renouvelables et la hausse concomitante du prix de détail de l'électricité, c'est une pratique qui est amenée à se développer fortement. Ce projet sera surtout l'occasion de partages d'expertise et d'expériences. Il permettra de sensibiliser et de mobiliser plus largement les croissillons, porteurs privés potentiels, autour des projets photovoltaïques.

#### **Descriptif de l'action**

Pour déployer une démarche exemplaire de développement des énergies renouvelables, nous installerons des ombrières solaires photovoltaïques sur les parkings du Stade des Sablières et du Gymnase J. Moulin. Un panneau solaire capte la lumière et produit du courant continu. Ce courant continu est dirigé vers un micro-onduleur qui le convertit en courant alternatif, compatible avec le réseau public. Les énergies renouvelables jouent un rôle important dans la maîtrise à long terme de la facture énergétique de Croissy. Elles permettent de relocaliser notre production d'énergie, en produisant et valorisant les ressources locales plutôt que d'importer des énergies fossiles dont la volatilité des cours est une source de tensions.

#### **Partenaires**

Société privé d'énergie  
SEINERGY si autoconsommation collective  
Croissillons qui investiront

#### **Budget**

En attente des futures études

#### **Calendrier**

2024 – 2025 - ...

#### **Indicateurs de suivis**

Puissance installée et production annuelle d'énergie